

23 Juin de 1713.

Portif le 5.
rece

Alme Reine



N.º ordre, 27.
D. F. C.
Amérique Sept.



feal et tres amé Salut, Comme il
 a plu a notre Roy frere Le Roy tres
 Excellent Simant a la Demande que nous
 Luy en avons fait, faire Ilargir quelques uns
 de Ses Sujets & qui L'atenoit dans Ses
 galleres raport a La religion protestante
 qu'ils professoient, nous voulons montrer par
 quelques marques de notre faueur envers Les
 Sujets & avec quel Sentiment de reconnaissance
 nous entrons en Ce qui Luy a plu accorder a
 notre Demande, nous avons Ceu pour Cela
 a propos de nous Communiquer nostre Volonteé et
 que Vous permettez et accorderiez a Ceux qui
 ont quelques terres ou autres biens dans Les places
 sous Votre Gouvernement de L'Acadie et
 terre neuve, qui ont Estez, ou nous doivent Estre
 Cediez, en Vertu du dernier traite de paix
 et qui sont dans La Volonteé de Continuer estre
 nos Sujets de garder et jouir de leur d. terres
 et biens, sans aucuns troubles ny molestations
 quelconques quelquonque, au Contraire des posseder
 plainement et tranquillement Comme Les autres

nos Sujets sont et possèdent leur terres de
biens, ou a jeun et mieux aiment estre
permis de vendre leur dites terres de biens
pour Prétorer ou boy de leur Semblance, et
pour ce Le present sera votre garant nous
vous souhaitons a Dieu